

COMMUNE DE VIUZ EN SALLAZ  HAUTE-SAVOIE	Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JUILLET 2026
--	--

Conformément aux articles L.2121-12 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, l'an deux mille vingt-six, le trente juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-trois juillet 2026 s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal POCHAT-BARON, Maire.

Présents : Pascal POCHAT-BARON, Véronique DROUET NOVEL, Francis GOY, Sébastien PELLET, Laëtitia SECCO, Pierre VALENTIN, Véronique ALEXANDRE Gauthier AIGLOZ, Nadine BROISIN, Valérie BRUNA BLEICHNER, Monique COCOLOMB, Christophe COPCHARD, Carole GAVARD MOLLIARD, Nadia LAOUFI, Martial MACHERAT, Gérard MILESI, Roselyne VIOLLET, Zénaïde MONTESINOS, Michel STAROPOLI

Absents représentés :

Gérald VIGNY (procuration à Pascal POCHAT-BARON), Paul GIRARD (procuration à Laëtitia SECCO), Éric COULON (procuration à Sébastien PELLET), CENCI Antoine (procuration à Gauthier AIGLOZ), Florian GRANGE (procuration à Christophe COPCHARD), Isabelle PILLET (procuration à Monique COCOLOMB)

Absents excusés :

Florence PIERRE, DEVESA Marie

Nombre de membres en exercice : 27
Présents : 19
Représentés : 6
Votants : 25

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Laëtitia SECCO est élue secrétaire de séance.**

ADMINISTRATION GENERALE

D2026-099 – Don à la Sécurité Civile – Soutien aux communes sinistrées suite aux incendies

Rapporteur : Pascal POCHAT-BARON

Monsieur le Maire énonce que l'AMF lance un appel à la solidarité pour soutenir les communes sinistrées suite aux incendies.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de faire jouer la solidarité et de verser un don à hauteur de 1.000€ à la Sécurité Civile partenaire de l'AMF.

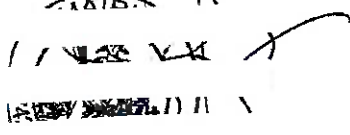
Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE le versement d'une subvention de 1.000€ au bénéfice de la Sécurité Civile**
- **DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération**

VOTE	POUR	25
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal POCHAT-BARON



La secrétaire de séance,
Laëtitia SECCO




Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le
Publication en ligne le
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Stéphane COCHARD